



La commune représente le premier maillon de l'organisation territoriale. Durant leur mandat, **les élus** des communes propriétaires d'une forêt assurent un **rôle essentiel** d'intérêt général.

De plus en plus **sollicités** et devant faire face à des **difficultés croissantes** (évolution climatique et crises sanitaires en forêt, baisse de la DGF, dépendance budgétaire aux recettes forestières, tension avec les usagers de la forêt, etc.), ils ont **besoin de conseils, d'appui, et d'une représentation forte**.

L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES, quels services aux adhérents ?

- **Un rôle syndical** défendant les intérêts des communes propriétaires de forêt : Les mobilisations que nous avons menées ont été essentielles pour éviter aux communes des charges supplémentaires tout en œuvrant au maintien du service public forestier. Plus notre association aura d'adhérents, plus elle sera en capacité de peser.
- **Des formations gratuites** (en salle et en forêt) pour les élus afin d'apporter des éléments facilitant les décisions que votre conseil municipal aura à prendre au cours de votre mandat (l'aménagement forestier, la commercialisation des bois, les travaux, etc.). Elles facilitent également le dialogue avec votre technicien forestier.
- **Une analyse des données cadastrales** : notre utilitaire foncier permet de dresser la liste des biens sans maître de votre commune. Notre accompagnement facilite leur intégration à votre domaine forestier voire à constituer une réserve foncière, à réduire le morcellement de la forêt privée, à vendre au besoin des biens, etc.
- **Un « kit affouage »** à disposition des adhérents comprenant des modèles de délibération, de règlements, de rôle, d'engagement des bénéficiaires affouagistes, d'autorisation du maire.
- **Un service en ligne dédié** (www.coforbfc.fr) : votre adhésion vous donne accès à de nombreux modèles de documents (délibérations, arrêtés, courriers, etc.).
- **Des plaquettes d'information** pour donner des points de repères sur des volets réglementaires, sur le bois dans la construction, sur la forêt et le bois dans le développement territorial et la transition écologique, etc.
- **Le CoForInfo et la Newsletter** diffusent des informations sur l'actualité nationale et sur les actions que nous engageons en région.
- **Un service de question en ligne** : Vous pouvez poser vos questions. Nous y répondrons, dans la limite de nos compétences ou vous orienterons vers l'interlocuteur approprié.

ET L'ADHÉSION, combien ça coûte ?

L'appel à cotisation est **individualisé** pour chaque commune. Son calcul repose sur **la surface forestière communale** et **la recette moyenne de ventes de bois sur 3 ans**.

Le montant de la cotisation s'échelonne de 70 € (cotisation de base) à environ 700 €. Dans la majorité des cas, le montant de la cotisation est **inférieur à 1% du montant des ventes de bois**.

2025,

des actions à venir

- ✗ **Inaugurer une exposition sur les forêts publiques face aux changements climatiques** : plusieurs territoires accueilleront cette exposition itinérante.
- ✗ **Former les élus** : 5 formations sur « l'affouage et la cession » et « l'accueil du public en forêt communale, l'aménagement forestier ».
- ✗ **Organiser les petits déjeuners de la contractualisation** : des réunions destinées aux élus seront planifiées dans plusieurs entreprises de transformation du bois.
- ✗ **Déploiement du programme dans 1 000 communes la forêt fait école** : création de forêt pédagogique pour sensibiliser les scolaires.
- ✗ **Poursuivre les partenariats avec les territoires** : amélioration du **foncier forestier**, partage de l'espace forestier, **construction** de bâtiment public en bois local, organisation de **filière courte bois énergie**, animation des **commissions forêt**, etc.



LA COFOR70, quels sont les membres du bureau ?

PRESIDENT	MARTIN Philippe
PRESIDENT Délégué	FAVRET Jacky
VICE-PRESIDENT Trésorier	GAUTHIER Daniel
VICE-PRESIDENT Trésorier Adjoint	MEULLE Maurice
VICE-PRESIDENT Secrétaire	LALLEMAND Jérôme
VICE-PRESIDENT Secrétaire Adjoint	DUFAY Hervé
VICE-PRESIDENT Secteur UT Dampierre	BERTHET Alain
VICE-PRESIDENT Secteur UT Gray Gy	DEMANGEON Claude
VICE-PRESIDENT Secteur UT Jussey	VERNIER Christophe
VICE-PRESIDENT Secteur UT Lure	EPLÉ Hervé
VICE-PRESIDENT Secteur UT Luxeuil	
VICE-PRESIDENT Secteur UT Rioz	LAURENT Serge
VICE-PRESIDENT Secteur UT Saulnot	VALLEY Jean
VICE-PRESIDENTE Secteur UT Servance	MAIRE Françoise
VICE-PRESIDENT Secteur UT Saint Loup-Vauvillers	GRILLOT Alain
VICE-PRESIDENT Secteur UT Vesoul	JACHEZ Roland
VICE-PRESIDENT DE DROIT – Président AMR 70	CARTERET Jean-Paul
VICE-PRESIDENT DE DROIT – Président AMF 70	CHRETIEN Alain
MEMBRE ASSOCIE	COLINET Patrice
MEMBRE ASSOCIE	WEBER Frédéric

Si vous n'êtes pas encore adhérent, rejoignez-nous !